

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit : REDOCOL Lino Clean****· UFI:** 1G10-S0GU-W00K-2UN5**· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation : Produit de nettoyage**· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur :**

Ostermann France SAS
2, rue de l'Atelier
FR-38160 SaintMarcellin
France
Tél: + 33 (0) 4 76 36 57 60
Fax: + 33 (0) 4 76 36 57 61
vente.fr@ostermann.eu

Ostermann BeLux NV
I.Z. Begijnenmeers 44
BE-1770 Liedekerke
Belgique
Tel: +32 (0) 53 68 17 51
Fax: +32 (0) 53 64 82 64
vente.be@ostermann.eu

· Service chargé des renseignements :

Service après-vente:
Téléphone : +49 (0) 2871 / 2550-0

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Gift-Informationszentrum Nord, Göttingen
Poison Information Center, Göttingen
Tel.: +49 (0)551 19240
(seulement en allemand et anglais)

Tox Info Suisse, Zurich
Téléphone: 145
Freiestrasse 16
CH-8032 Zürich
info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 1)



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Alcohols, C12-14, ethoxylated

acide borique

2-phénoxyéthanol

acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires :

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Alcohols, C12-14, ethoxylated

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 2)

acide borique
2-phénoxyéthanol
acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13

· **Mentions de danger**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

· **Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Composants conformément à la réglementation sur les détergents EC 648/2004**

phosphates, agents de surface non ioniques	≥5 - <15%
agents de surface anioniques, savon	<5%
agents conservateurs (PHENOXYETHANOL)	

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT** : Non applicable.
- **vPvB** : Non applicable.

· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Préparations**

· **Description** : Mélange aqueux à base de tensides et matières auxiliaires.

· **Composants contribuant aux dangers :**

CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol ☠ Eye Irrit. 2, H319	≥ 2,5 - < 10%
CAS: 7320-34-5 EINECS: 230-785-7	pyrophosphate de tétrapotassium ☠ Eye Irrit. 2, H319	≥ 2,5 - < 10%
CAS: 68439-50-9 NLP: 500-213-3	Alcohols, C12-14, ethoxylated ☠ Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412	≥ 3 - < 10%
CAS: 122-99-6 EINECS: 204-589-7	2-phénoxyéthanol ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H335 ATE: LD50 oral: 1.394 mg/kg	≥ 3 - ≤ 10%
CAS: 85536-14-7 EINECS: 287-494-3	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13 ☠ Skin Corr. 1C, H314; ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412	≥ 3 - < 5%
CAS: 90990-15-1 EINECS: 292-776-4	acides gras en C12-18 et insaturés en C18 ☠ Eye Irrit. 2, H319	≥ 0 - < 10%
CAS: 10043-35-3 EINECS: 233-139-2	acide borique ☠ Repr. 1B, H360FD	≥ 0,3 - ≤ 1%

· **SVHC**

10043-35-3	acide borique
------------	---------------

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 3)

- **Indications complémentaires :**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Indications générales :** Retirer immédiatement des vêtements sales ou imprégnés.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas de port de lentilles de contact, retirez-les si possible.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment d'eau.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction :**
Le produit lui-même est incombustible.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Aucun connu.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Éloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.
Refroidir des récipients en danger avec jet d'eau atomiseur.
Mettre de la mousse en quantités plus importantes puisqu'elle sera en partie détruite par le produit
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre, doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
En raison du pourcentage de solvants organiques, tenir éloigné de sources d'inflammation et bien ventiler le local.
Éviter contact avec la peau, les yeux et les vêtements .
Ne pas respirer la vapeur.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 4)

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé
Assurer une aération suffisante.
Compléter par un nettoyage à l'eau.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Assurer une aération suffisante.
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Lire la notice d'utilisation du produit.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Veiller à une bonne aération de la pièce.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Tenir les réservoirs très fermé.
Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants
Ne stocker que des emballages métalliques d'origine non endommagés.
Fermer bien des récipients ouverts et stocker les debout afin d'éviter qu'ils s'écoulent.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Values, valeur limite du lieu de travail à caractère indicatif de la Union européenne

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 101,2 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 67,5 mg/m ³ , 10 ppm
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 101 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 67 mg/m ³ , 10 ppm SSc;

122-99-6 2-phénoxyéthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 110 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 20 ppm SSc;
--------------	--

10043-35-3 acide borique

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1,8 e mg/m ³ Valeur à long terme: 1,8 e mg/m ³ R1bd R1bf SSc;
--------------	--

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 5)

· DNEL		
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
Oral	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	6,25 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, court terme, local)	101,2 mg/m ³ (homme)
	DNEL (travailleur, long terme, local)	67,5 mg/m ³ (homme)
7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium		
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	17,63 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	4,35 mg/m ³ (homme)
68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated		
Oral	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	1,33 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	187 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	66,7 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	19,6 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	3,48 mg/m ³ (homme)
122-99-6 2-phénoxyéthanol		
Oral	DNEL (consommateur, court terme, systémique)	17,43 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	17,43 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	34,72 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	20,83 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	8,07 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	2,41 mg/m ³ (homme)
	DNEL (travailleur, long terme, local)	8,07 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, local)	2,41 mg/m ³ (homme)
85536-14-7 acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13		
Oral	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	0,85 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	170 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	85 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	12 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	3 mg/m ³ (homme)
	DNEL (travailleur, long terme, local)	12 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, local)	3 mg/m ³ (homme)
10043-35-3 acide borique		
Oral	DNEL (consommateur, court terme, systémique)	0,98 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	0,98 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	392 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	196 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	8,3 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	4,15 mg/m ³ (homme)
· PNEC		
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
PNEC aqua (freshwater)		1,1 mg/L (.)
PNEC aqua (marine water)		0,11 mg/L (.)
PNEC sol		0,32 mg/kg soil dw (.)
PNEC sediment (freshwater)		4,4 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC sediment (marine water)		0,44 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC aqua (intermittent releases)		11 mg/L (.)

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 6)

PNEC oral	56 mg/kg food (.)
68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated	
PNEC aqua (freshwater)	0,003 mg/L (.)
PNEC aqua (marine water)	0 mg/L (.)
PNEC STP - Station d'épuration des eaux usées	0,2 mg/L (.)
PNEC sol	0,016 mg/kg soil dw (.)
PNEC sediment (freshwater)	0,089 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC sediment (marine water)	0,009 mg/kg sedim. dw (.)
122-99-6 2-phénoxyéthanol	
PNEC aqua (freshwater)	0,943 mg/L (.)
PNEC aqua (marine water)	0,0943 mg/L (.)
PNEC STP - Station d'épuration des eaux usées	24,8 mg/L (.)
PNEC sol	1,26 mg/kg soil dw (.)
PNEC sediment (freshwater)	7,23 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC sediment (marine water)	0,7237 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC aqua (intermittent releases)	3,44 mg/L (.)
10043-35-3 acide borique	
PNEC aqua (freshwater)	2,02 mg/L (.)
PNEC aqua (marine water)	2,02 mg/L (.)
PNEC STP - Station d'épuration des eaux usées	10 mg/L (.)
PNEC sol	5,4 mg/kg soil dw (.)
PNEC aqua (intermittent releases)	13,7 mg/L (.)

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire :**

Prévoir une ventilation/évacuation d'air appropriée sur le lieu de travail ou sur les machines.
Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- **Protection des mains :**



Gants de protection.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 7)

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

· État physique	liquide
· Couleur :	translucide
· Odeur :	caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	1,4 Vol %
· supérieure :	5,9 Vol %
· Point d'éclair :	Non applicable
· Température d'inflammation :	204 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· SADT	
· pH	Non déterminé.
· Viscosité :	
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité :	non déterminée

- **9.2 Autres informations**

Le produit ne montre pas de la combustion entretenue.

- **Aspect:**

- **Forme :** liquide

- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**

- **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

- **Teneur en solvants :**

· solvants organiques	4,99 %
· VOC EU	59,8 - < 149,5 g/l
· VOC EU	6 - < 15 %
· VOC Suisse	5 - < 10 %
· eau :	65,83 %

- **Modification d'état**

- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 8)

- **Informations concernant les classes de danger physique**
- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique / conditions à éviter** :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Oral	LD50	5.660 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.764 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC0	67,5 mg/l/0,5h (homme)

7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium

Oral	LD50	> 2.000 mg/kg (rat) (OECD 420)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 9)

68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated

Oral	LD50	> 2.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
------	------	--------------------------------

122-99-6 2-phénoxyéthanol

Oral	LD50	1.394 mg/kg (ATE) 1.850 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	2.250 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	> 1.000 mg/l/6h (rat) (OECD 412)

85536-14-7 acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13

Oral	LD50	1.470 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

10043-35-3 acide borique

Oral	LD50	3.450 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	> 2,03 mg/l/4h (rat) (OECD 403)

· de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

· des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires :
· Toxicité par administration répétée
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Oral	NOAEL (90d)	250 mg/kg bw/day (rat) (OECD 408)
Dermique	NOAEL (90d)	2.000 mg/kg bw/day (rat) (OECD 411)
Inhalatoire	NOAEC (90d)	94 mg/m ³ (rat) (OECD 413) Vapeur

7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium

Oral	NOAEL (90d)	500 mg/kg bw/day (rat) (OECD 408)
------	-------------	-----------------------------------

10043-35-3 acide borique

Oral	NOAEL (2y)	17,5 mg/kg bw/day (rat)
------	------------	-------------------------

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Repr. 1B

· 11.2 Informations sur les autres dangers
· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

CH/FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique :
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

EC50 (statique)	> 100 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50 (statique)	> 100 mg/l/96h (Desmodesmus subspicatus) (OECD 201)
LC50 (statique)	1.300 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (OECD 203)

7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium

EC50 (statique)	> 100 mg/l/48h (Daphnia magna)
LC50 (statique)	> 100 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
EC50	> 100 mg/l/72h (alx) (OECD 201)

68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated

EC50 (statique)	0,125 mg/l/48h (Daphnia magna)
LC50	0,423 mg/l/96h (Pimephales promelas) (EU C.1)
EC50 (statique)	0,044 mg/l/72h (Raphidocelis subcapitata) (OECD 201)

122-99-6 2-phénoxyéthanol

EC50 (statique)	> 500 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)
LC50 (statique)	> 200 mg/l/96h (Leuciscus idus) (DIN 38 412)
EC50 (statique)	625 mg/l/72h (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)

10043-35-3 acide borique

EC50 (statique)	133 mg/l/48h (Daphnia magna) (ASTM E 729-80)
LC50 (statique)	49,7 mg/l/96h (Pimephales promelas) (ASTM E729-95)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications** : Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT** : Non applicable.
 - **vPvB** : Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Autres indications écologiques** :
 - **Indications générales** :
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation :

Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

· Catalogue européen des déchets

07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 06 00	déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 11)

07 06 01*	eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP10	Toxique pour la reproduction

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :**

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

- **Produit de nettoyage recommandé :**

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

- DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA

- Classe néant

- **14.4 Groupe d'emballage**

- DOT, ADR/RID, IMDG, IATA néant

- **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport :** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Directive 2012/18/UE**

- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII**

Respectez les restrictions sur l'utilisation de l'annexe XVII 1907/2006 no. 28, 29 resp. 30 pour les substances cancérigènes, mutagènes resp. toxiques pour la reproduction:

Ne peuvent être mises sur le marché, ni utilisées en tant que substances, en tant que constituants d'autres substances, ou dans des mélanges destinés à être vendus au grand public.

Les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage de ces substances et mélanges porte la mention ci-après, inscrite de manière visible, lisible et indélébile: «Réservé aux utilisateurs professionnels».

Observer les conditions restrictives de l'annexe XVII du règlement n° 1907/2006 n° 55 pour le 2-(2-butoxyéthoxy) éthanol (DEGBE) :

Ne peut être mis sur le marché pour la vente au public, en tant que constituant de peinture par

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 12)

pulvérisation ou de produit de nettoyage sous forme de spray dans des générateurs aérosols à des concentrations égales ou supérieures à 3 % en poids.

Les fournisseurs doivent veiller à ce que les peintures contenant du DEGBE, à une concentration d'au moins 3 % en poids, mises sur le marché pour la vente au grand public et non destinées à être pulvérisées, portent de manière visible, lisible et indélébile la mention suivante : «Ne pas utiliser dans les appareils de peinture par pulvérisation».

Conditions de limitation: 3, 30, 55

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer

· **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

10043-35-3 | acide borique

· **VOC (CE) 6 - < 15 %**

· **VOCV (CH) 5 - < 10 %**

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des règlements (UE) 2015/830 et 2020/878 pour l'adaptation de l'annexe II du règlement (CE) 1907/2006.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.**

Respectez les restrictions sur l'utilisation de l'annexe XVII 1907/2006 no. 28, 29 resp. 30 pour les substances cancérigènes, mutagènes resp. toxiques pour la reproduction:

Ne peuvent être mises sur le marché, ni utilisées en tant que substances, en tant que constituants d'autres substances, ou dans des mélanges destinés à être vendus au grand public.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit : REDOCOL Lino Clean

(suite de la page 13)

Les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage de ces substances et mélanges porte la mention ci-après, inscrite de manière visible, lisible et indélébile: «Réservé aux utilisateurs professionnels».

Observer les conditions restrictives de l'annexe XVII du règlement n° 1907/2006 n° 55 pour le 2-(2-butoxyéthoxy) éthanol (DEGEBE) :

Ne peut être mis sur le marché pour la vente au public, en tant que constituant de peinture par pulvérisation ou de produit de nettoyage sous forme de spray dans des générateurs aérosols à des concentrations égales ou supérieures à 3 % en poids.

Les fournisseurs doit veiller à ce que les peintures contenant du DEGEBE, à une concentration d'au moins 3 % en poids, mises sur le marché pour la vente au grand public et non destinées à être pulvérisées, portent de manière visible, lisible et indélébile la mention suivante : «Ne pas utiliser dans les appareils de peinture par pulvérisation».

• **Service établissant la fiche technique :**

► **DEKRA** Elaboration de la Fiche de données de sécurité:
DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,
Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

• **Numéro de la version précédente: 4**

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• **Sources.**

Les indications du fournisseur sont la base pour la rédaction de cette fiche de données de sécurité.